n°50 Juillet 2014

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Sommaire

4 Changer notre ville

Des voiries en travaux
Mise en séparatif des réseaux d'assainissement
Remplacement des ballons fluorescents par le SYDER

9 Vie de la commune

Le budget 2014
Le Prix de la meilleure gestion financière
Élection de Monsieur le Maire et des Adjoints
Partez en vacances en toute tranquillité
Quoi de neuf dans nos écoles ?
Michel Prisca et les Eagles en concert
L'été à la médiathèque et à la piscine intercommunales
La Fête de l'Europe à Hungen

5 La mise en place de la réforme des rythmes scolaires

13 Reflets murois

Le Club Activités Loisirs Murois
Les 30 ans du Judo Club Murois
Le vide grenier des Amis de l'Accueil

15 Zoom sur

Le nettoyage de printemps
Point S

14 Environnement

Les conseils de Vincent
Lutter contre les chenilles processionnaires du pin
Des horaires à respecter pour le bricolage et le jardinage

16 Rendez-vous murois

La soirée du 13 juillet
Le Mois de la photographie
La Journée du patrimoine
La Fête des modes doux
La Semaine bleue

Mairie

Heures d'ouverture de la Mairie en été :
Du mardi 15 juillet au vendredi 22 août inclus :

- **du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,**
- **le vendredi de 8h à 12h et de 13h 30 à 16 h 30.**

Reprise des horaires habituels à partir du lundi 25 août.

Infos

- **Durée de validité de la CNI**

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) est de 15 ans pour les personnes majeures et de 10 ans pour les mineurs.

Ville de Saint Bonnet de Mure
Directeur de la publication
Jean-Pierre Jourdain
Responsable de la publication :
Patrick Fiorini
Comité de rédaction :
Anne Benzi, Gisèle Chollier, Virginie Mas et Gérard Evangelista
Conception et impression :
Sitbon & Associés 04 37 85 11 11.
Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.

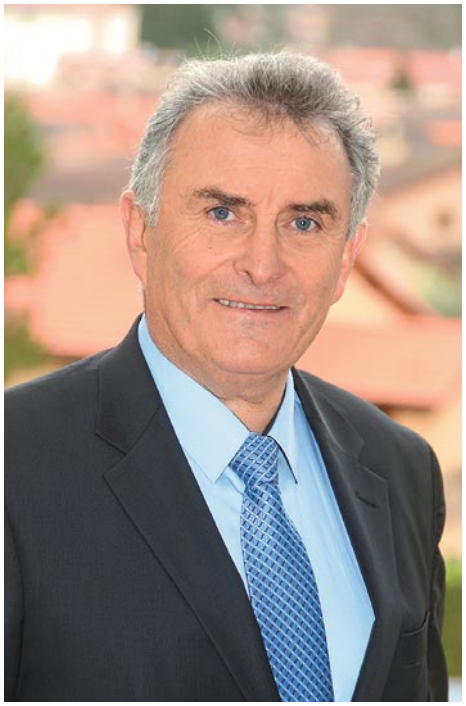

Chères Muroises, chers Murois,

Le nouveau Conseil municipal a été installé fin mars et vos élus se sont déjà saisis des projets qui font avancer notre commune. Vous le savez, nous nous investissons au quotidien, au service de tous les Murois.

Cela se traduit concrètement par des travaux de voiries, d'assainissement et d'éclairage public afin d'améliorer notre cadre de vie, des festivités pour animer notre commune et favoriser le bien-vivre ensemble, des animations et de la solidarité en direction de nos seniors, un regard attentif porté à nos enfants et à nos jeunes, des actions pour valoriser les relations intergénérationnelles, un soutien actif en faveur de nos associations locales, le développement économique et commercial, la préservation de notre environnement et de nos espaces verts…

Parmi les dossiers incontournables à venir, je retiens tout naturellement la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En effet, son application s'impose dès la rentrée de septembre 2014. Après une année de réflexion et de concertation avec tous les partenaires concernés, la Municipalité a présenté aux familles, lors d'une réunion publique en avril dernier, la nouvelle organisation de la semaine d'école à partir de septembre.

« En attendant la rentrée et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, je vous souhaite de bonnes vacances d'été ! »

Je souhaite rappeler qu'élus de la République, nous devons appliquer cette réforme, voulue par l'État. Nous comprenons qu'elle puisse générer certains questionnements auprès des parents d'élèves ou des enseignants mais les élus et les services municipaux ont travaillé dans l'intérêt des enfants et des familles. C'est pourquoi, à la rentrée, la Municipalité est prête pour accueillir les élèves dans les conditions les plus satisfaisantes. Enfin, je tiens à redire que la Municipalité a veillé à contenir les coûts de cette importante réforme sur les finances locales.

A ce sujet, je me félicite du prix de la meilleure gestion financière attribué à notre commune pour les années 2008-2012 par la Tribune de Lyon et l'association CANOL.

En attendant la rentrée, je vous souhaite de passer de bonnes vacances et un bel été à Saint Bonnet de Mure !

Cordialement,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure

Des voiries en travaux

• **Allée Jean-Jacques Rousseau**
Les travaux d'aménagement sur la partie en sens unique ont débuté en janvier et se sont terminés en avril dernier. Ils ont porté sur la réfection de l'enrobé de la rue des Érables jusqu'à l'allée de la Croze (fin du sens unique), la réalisation de trottoirs, l'amélioration du marquage au sol pour permettre aux cyclistes de circuler à double sens et la création d'une zone de stockage pour le ramassage des poubelles de l'allée de la Croze. A noter également, la mise en place d'un plateau en enrobé grenaillé à l'intersection des allées Jean-Jacques Rousseau et de la Croze, pour réduire la vitesse. Quant à la partie en double sens de circulation, elle sera réaménagée après les travaux de canalisation effectués par la commune.

• **Rue de l'Entente**
Les travaux ont démarré en février (fin du chantier en juin) avec au programme le changement de tout l'éclairage public (remplacement des ballons fluorescents, *lire l'article sur le SYDER*), la réfection totale de la voirie, la création de trottoirs, de places de stationnement supplémentaires le long des contre-allées (en concertation avec les riverains), de passages piétons et d'un plateau surélevé au croisement des rues de l'Entente et Neuve. La petite place centrale a aussi été réaménagée avec un renforcement de l'éclairage public le long du chemin piéton en direction des habitations.

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement chemin de Miribel et rue Benoit Max

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement et pour résoudre les fréquents débordements lors des épisodes pluvieux, la commune entreprend la mise en séparatif des réseaux (eaux pluviales et assainissement) chemin de Miribel et rue Benoit Max.
Suite à une consultation, le marché de réalisation a été signé avec le groupement SA Seem et la société Petavit.
Les travaux, d'une durée de 4 mois, se dérouleront au second semestre 2014.

Remplacement des ballons fluorescents par le SYDER

Le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER) exerce pour le compte de la commune la distribution de l'énergie électrique et la gestion de l'éclairage public.
A ce titre, d'importants travaux de remplacement des ballons fluorescents sont en cours.
En effet, en application d'une directive européenne, la mise sur le marché de ces ballons sera interdite en avril 2015.
Les premiers remplacements ont concerné les rues du Parc aux Lièvres, de la Pérouse, B. Thimonnier, des Érables, Mme de Sévigné, de l'Entente, les impasses des Magnanarelles et des Peupliers ainsi que l'Allée de la Sauvageonne.
Les remplacements suivants seront effectués rues H. Dunant et H. Berlioz, chemin du Branchu, impasses des Coquelicots, des Cottages, du Clos des Sapins et des Gentianes.
Les ballons fluorescents sont remplacés par des luminaires à LED.
Leur disparition s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'efficacité énergétique, désormais inhérente à l'éclairage public.
Il devrait en résulter une économie non négligeable sur les factures d'électricité de la commune.

A la rentrée de septembre, Saint Bonnet de Mure adopte les nouveaux rythmes scolaires ! Les enfants iront en classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 et les mercredis matin de 9h à 12h. En parallèle, la commune propose des activités avant et après l'école pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et faciliter la vie des familles. Petit tour d'horizon pour tout savoir sur la nouvelle organisation de la semaine d'école…

Prêts pour les nouveaux rythmes scolaires !

Dossier

pôle enfance jeunesse

L'application de la réforme des rythmes scolaires s'impose dès la rentrée de septembre 2014 (décrets du 24 janvier 2013 et du 7 mai 2014), en maternelle et en élémentaire. Elle vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine et à alléger la journée de classe. Ainsi, les enseignements sont programmés à des moments où la concentration des élèves est la meilleure. Cette nouvelle organisation du temps scolaire, voulue par le gouvernement, a donc pour objectif de favoriser les apprentissages et la réussite de tous les élèves.
Face à cette réforme d'envergure, la commune s'est laissé le temps de la réflexion et de la concertation *(lire l'encadré "Repères")*. En effet, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a inévitablement un impact sur le budget communal ainsi que sur l'organisation de la Mairie (recrutement d'animateurs qualifiés, disponibilité des locaux…).

Réflexion, concertation, application

Les élus et le Pôle Enfance / Jeunesse ont travaillé avec les différents partenaires et professionnels pour présenter une organisation qui devrait répondre au mieux aux attentes des parents et au bien-être des enfants. Les familles en ont pris connaissance, en avril dernier, lors

d'une réunion d'information avec Monsieur le Maire, Gisèle Chollier, Gérard Evangelista, Adjoints au Maire, et Christelle Pont, responsable du Pôle Enfance / Jeunesse. En complément, la plaquette des nouveaux rythmes scolaires (téléchargeable sur www.saintbonnetdemure.com) a été distribuée à chaque famille, fin mai, dans les 2 groupes scolaires. Enfin, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, la Municipalité a revu sa politique tarifaire dans un souci d'une plus grande équité.

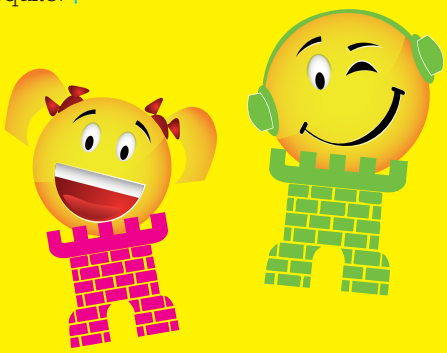

Repères

- Décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Séance du Conseil municipal du 7 février 2013 : les élus optent pour le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- Février 2013 : une large réflexion et concertation avec les différents partenaires (enseignants, parents d'élèves, associations…) se met en place en Mairie (création d'un comité de pilotage).
- Séances du Conseil municipal du 18 avril 2013 et 27 février 2014 : votes en faveur du recrutement d'animateurs qualifiés pour anticiper la mise en place de la réforme.
- Automne 2013 : présentation aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves des conclusions du questionnaire (distribué aux familles) sur les besoins en mode de garde.
- Novembre 2013 : transmission au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des nouveaux horaires de classe adoptés pour la rentrée 2014.
- Printemps 2014 : communication sur le Projet Éducatif Territorial, réajustement des horaires d'école du mercredi matin après consultation des parents d'élèves des 2 groupes scolaires, après la validation des groupes de travail recrutement du noyau de base des animateurs pour être opérationnel en septembre.
- Mercredi 23 avril 2014 : réunion d'information avec Monsieur le Maire pour présenter la nouvelle organisation de la semaine d'école aux parents d'élèves.
- Séance du Conseil municipal du 10 avril 2014 : les élus votent à l'unanimité l'application d'une nouvelle grille tarifaire pour tous les services du Pôle Enfance / Jeunesse.
- Décret du 7 mai 2014 portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires.
- Lundi 26 mai 2014 : distribution à chaque famille muroise, via les 2 groupes scolaires, de la plaquette des nouveaux rythmes scolaires + du "Règlement à destination des familles", nécessaires pour les inscriptions aux différentes activités du Pôle Enfance / Jeunesse.
- Rentrée du 2 septembre 2014 : mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Saint Bonnet de Mure.

ATTENTION !
Le jour de la rentrée scolaire a été modifié. Les élèves effectueront leur rentrée des classes le mardi 2 septembre dans les 2 groupes scolaires.

Mômes en Jeu

La semaine d'école à partir du 2 septembre 2014, mode d'emploi

Pour rappel, les enfants vont en classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45 et les mercredis matin de 9h à 12h.

• **Le matin avant l'école,** les élèves de maternelle et de l'élémentaire peuvent profiter de **Récréa Mômes** pour jouer, faire des activités avec leurs copains ou se réveiller tranquillement dans un espace calme (les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h10 et les mercredis de 7h45 à 9h).

• **A la pause méridienne,** les élèves de l'élémentaire inscrits au restaurant scolaire, peuvent participer aux différentes animations sportives, artistiques ou culturelles programmées pendant la pause déjeuner (de 11h30 à 13h30).

• **Le soir après l'école :** dès 15h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les parents peuvent venir chercher leurs enfants ou les inscrire à **l'accueil périscolaire.** Les élèves de maternelle peuvent être confiés à **Récréa Mômes.** Ceux de l'élémentaire peuvent s'inscrire à **Récréa Mômes, Ludimômes** (multi-activités scientifiques "O labo", artistiques "Imag'in", "Entre'act", "Music'art" ou manuelles "Créa'fil"), **l'école municipale des sports** (jeux traditionnels, de ballon, activités d'expression corporelle, athlétisme, cirque, badminton, sports collectifs…), **la capoeira,** faire **leurs devoirs**.

• **Le mercredi après-midi :** après l'école, les enfants, de la maternelle au CM2, peuvent rentrer à la maison à 12h avec leurs parents ou profiter de **l'accueil de loisirs**. A la rentrée, **Mômes en Jeu** s'installe les mercredis après-midi dans les 2 groupes scolaires, Chat Perché et Vercors. Pour les vacances, **Mômes en Jeu** est ouvert à tous les enfants mais uniquement à Vercors.

Les informations pratiques sur les activités, les horaires, les inscriptions, la tarification sont détaillées dans la plaquette des nouveaux rythmes scolaires, distribuée à chaque famille. |

Point de vue

Monsieur le Maire,
Gisèle Chollier,
Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation

Gérard Evangelista,
Adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la Jeunesse

La Municipalité a fait le choix d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 (au lieu de septembre 2013). En effet, dans l'intérêt des élèves, les élus en lien avec le Pôle Enfance / Jeunesse, ont préféré prendre leur temps pour réfléchir à la nouvelle organisation des temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et travailler en toute concertation avec les différents partenaires. Nous nous félicitons du travail accompli sur cet important dossier. Dès la rentrée, la commune sera opérationnelle pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Un service public de qualité, ouvert au plus grand nombre sera proposé aux parents, sans pour autant augmenter les impôts locaux. Toutefois, pour maîtriser le poids que fait peser sur les finances de la ville la réforme, il a fallu définir une limite dans les capacités d'accueil tout en assurant un bon encadrement des élèves et en réorganisant le fonctionnement municipal. Mais, notre priorité reste la même : faciliter au mieux la vie des familles et garantir le bien-être des enfants.

Le budget 2014

Fin février, le Conseil municipal a voté le budget communal. Comme l'an passé, ce budget s'inscrit dans une perspective de restriction budgétaire avec toujours le gel des dotations de l'État. De plus, une nouvelle dépense, le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), créée par la loi de finances de 2012, pourrait voir cette année son montant augmenter de près de 80 % (montant : 220 000 euros).

Le Conseil municipal poursuit son effort pour contenir les dépenses de gestion (frais généraux et frais de personnel), conscient toutefois, que cette maîtrise ne doit en aucun cas entraver la bonne marche des services publics communaux existants. Cependant, ces dépenses augmentent légèrement puisqu'elles prennent en compte l'impact de la réforme des rythmes scolaires applicable dès la rentrée de septembre 2014. Les exercices précédents ont permis à la commune, de dégager des résultats favorables. Ils sont révélateurs d'une gestion raisonnée des finances communales. Encore une fois, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Les grands chiffres du budget

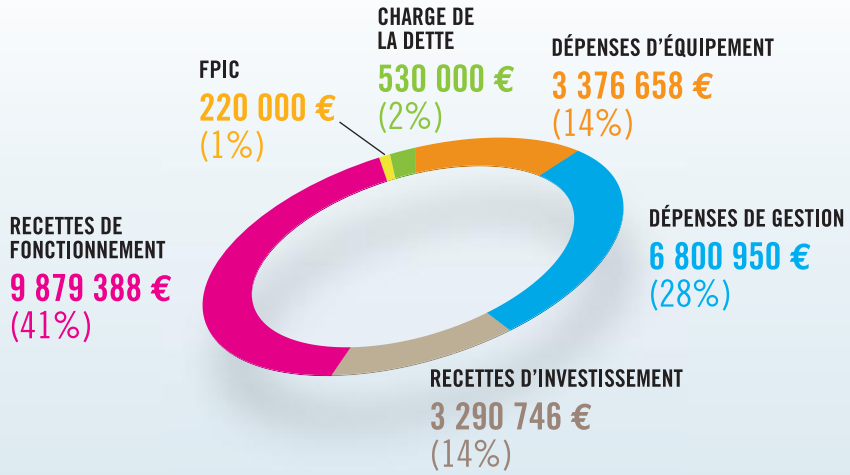

D'où proviennent les recettes ?

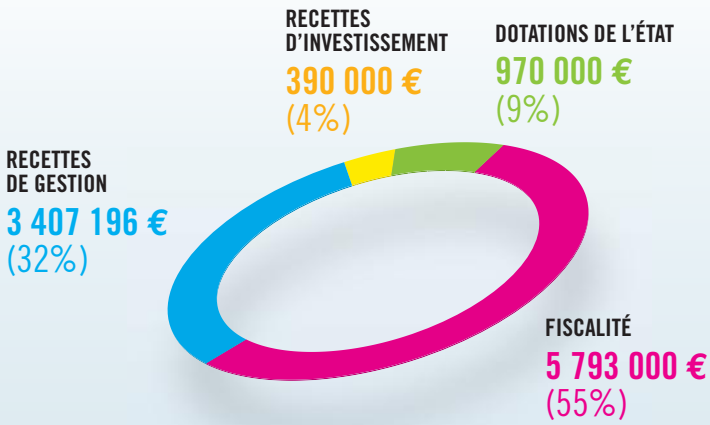

Principales opérations d'investissement

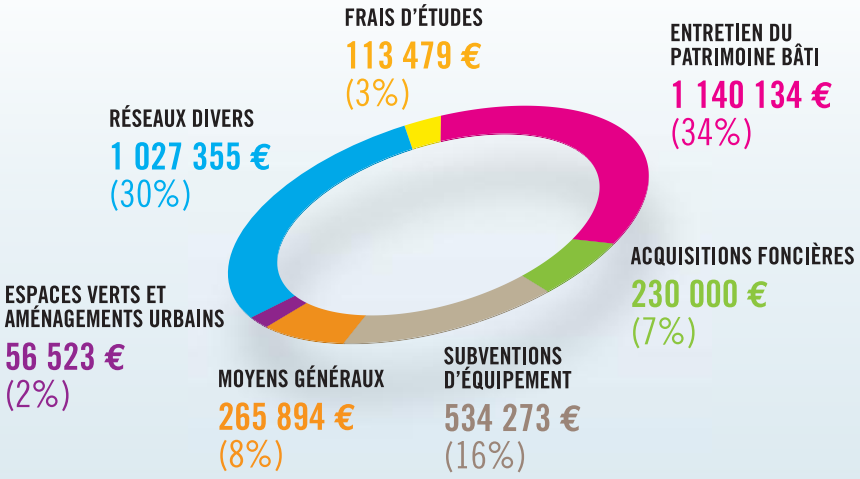

Rappel

- Les dépenses et recettes de gestion désignent les frais de fonctionnement réels de la commune (fournitures, énergie, carburant, charges de personnel…).
- Les dépenses et recettes d'investissement portent principalement sur des opérations d'amélioration du patrimoine communal et des réseaux. Le montant de ces dépenses porte sur des opérations d'équipement représentant plus de 3 millions d'euros.

Élection de Monsieur le Maire et des Adjoints

A l'issue du premier tour des élections municipales qui a vu la victoire de la liste *Ensemble pour Saint Bonnet de Mure*, le nouveau Conseil municipal s'est réuni en séance publique le samedi 29 mars pour désigner le Maire et les Adjoints. Jean-Pierre Jourdain, Maire de Saint Bonnet de Mure depuis 2001, a été élu pour un 3e mandat au service de tous les Murois ainsi que les 8 Adjoints au Maire. Pour plus d'information sur les délégations municipales et les représentations dans les différentes intercommunalités, un trombinoscope a été distribué dans chaque boîte aux lettres en mai dernier.

A noter, Jean-Pierre Talut, Adjoint au Maire, a été élu Président du SIM et Jacques Thomas, élu de Saint Laurent de Mure, Vice-président du SIM ; Jean-Claude Roux et Jean-Marc Jovet, conseillers municipaux délégués, ont été élus respectivement Vice-président du SIAGP et du SMND.

Jean-Pierre Talut et Jacques Thomas

Le Prix de la meilleure gestion financière

Le 30 janvier dernier, Monsieur le Maire a reçu le Prix de la meilleure gestion des communes du Rhône pour les années 2008 à 2012, lors d'une cérémonie au Club de la presse de Lyon. Ce diplôme, remis conjointement par la Tribune de Lyon, le Patriote Beaujolais - Val de Saône et l'association CANOL (Contribuables Actifs du Lyonnais) à plusieurs communes en fonction de leur taille (Meyzieu, Villeurbanne…), est décerné après notation du niveau et de l'évolution des dépenses de la dette et de la fiscalité locale.

Les cérémonies

A venir…

• **Dimanche 31 août à 10h,** cérémonie du Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944, monument aux morts de la RD 306.

…et passées

• **Le 27 avril,** commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, salle Ferlet, en présence des élus, anciens combattants et résistants.

• **Le 8 mai,** cérémonie de l'Armistice de 1945 au monument aux morts du parc du Château, avec les élèves de Chat Perché et Vercors.

• **Le 18 juin,** célébration de l'Appel du Général de Gaulle au monument aux morts du parc du Château.

• **Le 22 juin,** commémoration de la Journée de la résistance au monument aux morts de la RD 306.

Se déplacer en toute sécurité

Depuis plusieurs années, la police municipale intervient en élémentaire dans les 2 groupes scolaires pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière dans le cadre de l'APER (Attestation Première d'Éducation Routière).

Cette année, les CP-CE1-CE2 ont abordé le thème de "l'enfant piéton" pour apprendre à se déplacer seul ou accompagné sur différents espaces (trottoir, chaussée…). Ainsi, ils ont appris à reconnaître et anticiper les dangers de la rue, en ville ou à la campagne.

Pour les plus grands, une sortie extérieure en centre-ville a été organisée pour mettre en pratique les connaissances acquises en classe. L'objectif était d'identifier les endroits ou les comportements dangereux et d'appliquer le code de la route, dans le respect des autres usagers.

Les CM2 ont étudié "l'enfant à vélo". Ils ont revu l'équipement obligatoire et plus particulièrement le port du casque, travaillé sur les panneaux de signalisation, les dangers de la route… Puis, les enfants ont été mis en situation réelle sur la piste routière du Vercors afin d'être capables de circuler à bicyclette, en toute sécurité, dans l'espace public.

En fin d'année scolaire, une promenade à vélo, encadrée par un éducateur sportif du PEJ, des enseignants et des policiers municipaux, a été organisée pour la mise en pratique de toutes les règles de sécurité enseignées.

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Tout au long de l'année scolaire, nos enfants sont studieux et font preuve d'une grande motivation. En parallèle, leurs enseignants leur proposent diverses animations pour apprendre autrement et s'ouvrir sur les autres. Chorale intergénérationnelle, carnaval ou sorties, petit tour d'horizon des moments forts du dernier semestre !

Carnaval à Chat Perché

Vercors : sortie poneys CE1 Mme Louis

• Une chorale à la maison de retraite l'Accueil

Le projet, initié par les Amis de l'Accueil depuis novembre 2013, s'est conclu le 27 février dernier par un concert présenté aux familles de résidents, en présence de Monsieur le Maire et d'une responsable des Aéroports Lyon/Saint Exupéry.

Grands moments d'émotion lorsque 2 enfants ont invité une mamie et un papy à danser sur l'air de *''Voulez-vous danser grand-mère ?''* et quand tous les élèves de la classe de Madame Auffeuvre ont entonné *''Prendre un ancien par la main''*, chanson d'Yves Duteil adaptée pour l'occasion.

• Carnaval dans les écoles

Comme chaque année, les enfants des 2 groupes scolaires ont fêté gaiement le carnaval. Sourires, déguisements colorés, embrasement de Monsieur Carnaval étaient au rendez-vous pour ces 2 moments festifs partagés avec les enseignants, les ATSEM et les parents. Assurément, petits et grands n'ont pas boudé leur plaisir !

• Vivre l'école autrement

Les élèves des 2 groupes scolaires ont pu apprécier les différentes sorties de fin d'année proposées par leurs enseignants.

Chat Perché : visite au parc de la Tête d'Or - GS Mme Ventura

Chat Perché : chorale intergénérationnelle

Chat Perché : sortie au musée Gadagne - CE1 Mme Caisse

Carnaval à Vercors

Vercors : classe montagne - CE2 M. Perrin

Vercors : découverte musée gallo-romain - CE2 M. Sourzac

Échanges et solidarité autour d'un projet joëlette

Au cours de l'année scolaire, les élèves de la classe de CM2 de Mme Lashermes (Chat Perché) ont été sensibilisés au handicap. Ce projet, organisé en lien avec le Pôle Enfance / Jeunesse, a porté sur le thème du sport. Une rencontre autour de la course d'orientation a eu lieu avec des jeunes du Centre d'Éducation Motrice (CEM) Jean-Marie Arnion. Ce centre, situé à Dommartin, accueille du public âgé de 9 à 20 ans, en situation de handicap moteur.
Après une demi-journée d'information sur le handicap, les élèves murois ont partagé un moment de joie et de solidarité avec 9 jeunes du CEM, en avril dernier au parc de Miribel Jonage. Les enfants du CEM se déplaçant habituellement en fauteuil roulant ont pu évoluer en joëlette (un fauteuil tout terrain). 5 équipes ont été constituées, réunissant un enfant du centre, 5 élèves de Chat Perché et 3 adultes. Ils se sont affrontés sur un itinéraire prévu pour trouver des balises. Chaque balise découverte permettait d'obtenir un indice pour résoudre l'énigme finale : trouver l'inventeur de la joëlette (Joël Claudel).
L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale, où les échanges et le partage ont pris le dessus sur l'appréhension. Cette action a permis aux élèves murois de tisser de nouveaux liens, de prendre conscience des difficultés que ces jeunes peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, mais surtout de se rendre compte de leurs capacités à pratiquer des activités sportives.

Michel Prisca et les Eagles en concert

Le samedi 17 mai, dans le cadre de la nouvelle saison culturelle, la Halle des Sports n°1 a vibré aux rythmes du Rock'n Roll ! Plus de 300 spectateurs ont assisté avec ferveur au concert de Michel Prisca et des Eagles.
Sur scène, le chanteur était accompagné par 2 choristes, un batteur, un clavier, 3 guitaristes, 3 cuivres et un violoniste de l'école de musique Vincent d'Indy.
Dans une ambiance enflammée, le public enthousiaste a pu apprécier le large répertoire de l'artiste, des reprises rock des années 60 et 70 : J. Hallyday, E. Mitchell, E. Presley, E. Cochran, B. Holly…

La Fête de la musique

Le samedi 21 juin, la Municipalité a convié les Murois à la traditionnelle Fête de la musique. Un public nombreux s'est rassemblé autour des 2 scènes musicales, installées sur la place de l'Ancienne Mairie et le parking de la Charpenterie.
La tête d'affiche de la soirée, le groupe Alizée Trio, 3 jeunes musiciens-auteurs-compositeurs pop/rock, a largement séduit les spectateurs ainsi que Omega, Volphonie, Lucy, Melline, Fortunato, Strivers, Cibel…
La batucada de la batterie fanfare et l'association Modern Dance Nadine ont également effectué des démonstrations lors des intermèdes. Une soirée musicale pour tous !

Un chantier jeunes à la Charpenterie

Pour la 3e année consécutive, 18 jeunes Murois et Laurentinois ont participé à un chantier jeunes, organisé par les 2 communes (le Pôle Enfance / Jeunesse), en lien avec la MPT.
Ils ont rénové quelques pièces de la salle de la Charpenterie.
Au programme : masticage, plâtre, travaux de peinture… Le projet a consisté aussi à créer du lien entre les adolescents, les agents des services techniques ainsi que les habitants qui ont découvert avec plaisir les travaux effectués pendant les vacances d'avril.
Chaque jeune s'est vu attribuer, par les 2 Municipalités, une aide à hauteur de 50 € par jour pour financer leur projet : BAFA, permis de conduire… La plupart d'entre eux n'avait jamais fait de travaux de ce genre-là. Ils ont découvert les contraintes horaires et le travail en collectivité. Tout a été mis en place pour leur permettre d'assumer une mission et pour les responsabiliser. Rendez-vous en 2015 avec de nouveaux jeunes et chantiers.

La médiathèque prend ses quartiers d'été

Retrouvez la médiathèque sur la pelouse de la piscine pour l'animation ''Livralo'', les mardis du mois de juillet de 16h à 17h30. Les bibliothécaires vous invitent à partager des albums originaux, des histoires surprenantes le temps d'une pause entre deux plongeons.
Si vous ne connaissez pas encore les nouvelles animations de la médiathèque, rattrapez-vous cet été et venez découvrir les mercredis matin de juillet ''Ciné-Mômes'' **(16 et 30 juillet)** et ''Raconte-histoires'' **(9 et 23 juillet)** de 10h30 à 11h30.
''Ciné-Mômes'' propose des courts-métrages pour les enfants de 5 à 10 ans. Quant à ''Raconte-histoires'', il s'agit d'un moment de partage d'histoires drôles, originales ou poétiques et de découverte d'albums insolites pour les enfants de 3 à 6 ans.

• **Les horaires d'été :**
A partir du lundi 7 juillet et jusqu'au samedi 30 août inclus :
- Lundi : 16h - 19h,
- Mercredi : 9h30 - 13h / 16h - 19h,
- Vendredi : 9h30 - 14h.
Fermeture le samedi.
Fermeture annuelle du **lundi 4 août au mardi 19 août inclus**.
Réouverture aux horaires d'été le mercredi 20 août.

• **Réouverture aux horaires habituels le lundi 1er septembre.**
La boîte à livres, située à proximité du bâtiment du SIM et du RAM, reste accessible tout l'été, pour le retour de vos documents.

• **Rendez-vous les vendredi 10 et samedi 11 octobre** pour une nouvelle édition de Livre et Conte : ''Toi & Moi dans le chaudron des contes''.
Le programme de la manifestation sera prochainement disponible à la médiathèque et sur www.simurois.fr

Tél. 04 78 40 75 82

La Fête de l'Europe à Hungen

Accompagné d'élus, de membres du Comité de jumelage murois dont sa Présidente, Hélène Branche, ainsi que de représentants d'associations muroises, Monsieur le Maire s'est rendu en mai dernier à Hungen pour célébrer en toute convivialité l'ouverture de la Semaine de l'Europe. Dans son discours, il a salué les 26 ans de jumelage qui unissent Saint Bonnet de Mure et Hungen, *« des années d'amitié forte et d'échanges riches »*. Il a tenu également à rendre hommage à Klaus Peter Weber, ancien Maire de Hungen, décédé il y a quelques mois.
***« Nos relations ont toujours été fraternelles et enrichissantes et nous ont apporté à chacun, une grande satisfaction personnelle »*. Lors de son séjour allemand, la délégation officielle muroise a aussi visité une exposition horticole à Giessen.**

Nos anciens à l'honneur

**En mars dernier, plus de 300 convives ont répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire pour le traditionnel repas des anciens.
Nos seniors ont pu apprécier le repas suivi d'une après-midi dansante, animée par Pascal Ettori. Les doyens de la journée ont été salués par les élus et toute l'assemblée : Mmes Augusta Bartuszewski et Colette Laurent, MM. Jean Joly et Alfred Botella.**

Un été à la piscine

• **Découvrez les animations mises en place à partir du lundi 7 juillet :**
- le ''zoo aquatique'' pour les 3-6 ans, le mercredi à 10h30,
- le mardi, une activité en matinée avec un éducateur sportif du SIM, suivie d'une après-midi à la piscine,
- pour les adolescents, dans l'eau ou sur la pelouse les lundis, mercredis et vendredis de 14h30 à 16h30,
- en juillet, l'équipe de la médiathèque propose des lectures les mardis à 16h.

• **Les cours d'aquabike** sont programmés les lundis, mercredis et vendredis à 18h30.

• **Un cours "aqua-mix"** est prévu le jeudi à 18h30.

• **Les lignes "nageurs"** sont maintenues de 10h à 14h, puis en fonction de la fréquentation.

• **Les horaires d'été :**
Jusqu'au dimanche 31 août inclus :
- du lundi au samedi : 10h - 19h30,
- dimanche et jours fériés : 13h30 - 19h30.

• **Rentrée 2014/2015 :**
Les inscriptions aux activités (aquagym, bébés nageurs, jardin aquatique, stage ''peur de l'eau''…) auront lieu du lundi 1er au jeudi 4 septembre, de 14h à 19h. Elles se poursuivront au-delà de ces dates dans la limite des places disponibles.
La nouvelle plaquette sera à votre disposition fin juillet à la piscine, en Mairie et sur www.simurois.fr

Tél. 04 72 48 63 46

Le Club Activités Loisirs Murois

Depuis janvier dernier, le club de retraités affiche un nouveau nom, le Club Activités Loisirs Murois (CALM), et un nouveau président, Hervé Lusy, a été désigné. Détail des animations proposées à nos seniors en plein forme !

« Le CALM, ex Club Rencontre, contribue au bien-être physique, social et psychologique des seniors en offrant une palette d'activités sportives, ludiques ou récréatives, dans un contexte de forte convivialité », explique Hervé Lusy. Le CALM a pour ambition de dynamiser la vie de ses 250 membres dont l'âge va de moins de 60 ans à plus de 90 ans. *« Il s'agit de répondre à toutes les demandes et d'offrir des activités à un public diversifié. Nous devons aussi trouver des occasions pour réunir les adhérents, sans que cela ne soit routinier »*.

Des activités pour tous

Les seniors peuvent apprécier tout un éventail d'animations. Au programme, des activités physiques (randonnées, gymnastique, aquagym), d'expression et de maîtrise corporelles (Qi Gong), ludiques (jeux de cartes, scrabble, rummikub, loto) et récréatives (sorties restaurants, voyages, théâtre, fête des anniversaires, petits déjeuners et déjeuners aux Acacias). Les projets ne manquent pas : développer de nouvelles activités, échanger avec d'autres associations, créer un site internet, favoriser l'accès aux activités pour les anciens qui ne peuvent plus se déplacer par leurs propres moyens en mettant en place des

solutions de transport adaptées… Pour rappel, la commune attribue une subvention annuelle au CALM et met à sa disposition unique la salle des Acacias, récemment rénovée.

Renseignements au 04 78 40 99 13
clubactivitesloisirsmurois@gmail.com

Le vide-grenier des Amis de l'Accueil

Le 13 avril dernier, l'association a organisé un vide-grenier afin de recueillir des fonds, qui seront consacrés à des animations, à la maison de retraite.
109 exposants ont répondu présent dès 6 heures du matin sur l'espace loisirs. Une trentaine de bénévoles était mobilisée pour rendre cette journée agréable, tant du côté exposants que du côté chineurs très nombreux.
Les organisateurs sont pleinement satisfaits ! En effet, plus de 2 000 euros ont été récoltés pour des futures animations en direction des résidents.

Les 30 ans du Judo Club Murois

En juin dernier, le Judo Club Murois a fêté ses 30 ans d'existence.
La journée a débuté par un hommage à Aimé Rochet, décédé en 2008. En effet, lors d'une cérémonie simple mais empreinte de solennité, le dojo, situé cour de la Ferme, a été baptisé du nom de l'ancien et emblématique président, en présence de Monsieur le Maire, d'élus, de sa veuve et sa famille, de membres du club.
L'après-midi s'est déroulée du côté du complexe sportif dans une ambiance conviviale. Au programme, des démonstrations effectuées par des élèves de chaque cours de judo et jujitsu, de nombreuses animations et la remise des récompenses de la saison 2013-2014.

Le Judo Club Murois, chiffres clés

- Depuis sa création en juin 1984, le club a connu 5 présidents : Gérard Di Rollo (1984-1992), Aimé Rochet (1992-2006), Gilles Porretta (2006/ 2008), Roger Martis (début 2008) et Emmanuelle Comte (actuelle présidente depuis novembre 2008).
- En septembre 1986, création de la section gymnastique et jujitsu.
- En 1988-1989, changement de local avec la rénovation du dojo actuel et création de la section musculation.
- De 2003 à 2013 : le club est partenaire pour organiser le tournoi international junior. A ce titre, il reçoit diverses délégations étrangères et des champions : Teddy Riner, Audrey Tcheumeo…
- Le club a obtenu 46 ceintures noires et formé 2 professeurs diplômés d'état : Erik Di Rollo (4e Dan) et Lionel Grangeon (2e Dan).
- 316 adhérents, 4 sections : judo, jujitsu, gymnastique, musculation.

Les conseils de Vincent

L'été est la saison des palmiers ! Existant depuis plus de 80 millions d'années, le palmier est l'une des plantes les plus anciennes sur terre. De nos jours, on compte plus de 3 000 espèces dont 200 en France. Sa plantation s'effectue en sol chaud, de préférence à partir du printemps. Vous devez choisir une espèce adéquate au climat : le ''chamaerops excelsa'' (palmier de Chine) s'adaptera le mieux localement. Creusez un trou suffisamment grand pour lui permettre de reprendre (prévoir 20 cm de plus de la motte). Mélangez la terre avec un terreau spécial plantes méditerranéennes, de la tourbe blonde et éventuellement des graviers. Les palmiers ont besoin d'un peu d'engrais une fois par an : les oligo-éléments évitent le jaunissement des feuilles.

Lors de la plantation, mélangez quelques poignées d'engrais à diffusion lente (type ''osmocote'') au terreau. Cet apport de granulés, précieux pour les jeunes palmiers, sera à renouveler chaque année. Ensuite, placez le palmier en veillant à ce que le collet soit bien au-dessus du sol. Puis, rebouchez et arrosez abondamment. N'hésitez pas à planter des palmiers à proximité d'autres végétaux pour développer un microclimat propice à l'épanouissement de vos plantes. A noter, les palmiers sont des arbres propres (pas de feuilles en automne), leur transplantation est facile et leur croissance contrôlable. Enfin, ils sont naturellement élégants et dynamisent votre jardin à la belle saison !

AMBROISIE

Stopper sa prolifération

D'août à septembre, les effets néfastes de l'ambroisie se font sentir auprès des personnes allergiques. Les symptômes les plus courants sont : rhinite, conjonctivite, asthme, eczéma…
Au niveau local, le maire fait appliquer l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000, qui impose la destruction avant floraison de cette plante invasive sur les espaces publics et terrains privés. Sa non-destruction constituant une infraction.
Pour participer activement à l'éradication de l'ambroisie, la commune s'est dotée d'un référent, Vincent Le Dorré, responsable du service des espaces verts.

Contact :
04 78 40 99 58 (accueil des services techniques).

DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air est interdit

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 indique que le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, qu'il nuit à l'environnement et à la santé et qu'il peut être la cause de propagation d'incendie.
Des solutions plus respectueuses de l'environnement existent : la collecte en déchèterie, le compostage individuel et le broyage des végétaux.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Des horaires à respecter

Les travaux pouvant occasionner une gêne sonore auprès de vos voisins doivent être effectués :

- **en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**
- **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Produits phytosanitaires : une nouvelle règlementation

ZONE INTERDITE AU PUBLIC TEMPORAIREMENT
POUR CAUSE DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE
TOXICITE SANS CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE
FERMETURE DU SITE PENDANT 6H

Dans le cadre de la nouvelle règlementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, un devoir d'information s'impose à la commune. Ainsi, des affiches sont accrochées depuis peu, à l'entrée de certains sites publics. Il s'agit d'indiquer le type de produit utilisé et les délais d'entrée et de sortie sur la parcelle traitée. Pour rappel, la commune, qui applique la gestion différenciée des espaces verts depuis 2009, utilise uniquement des produits sans classement toxicologique.
Enfin, le Parlement a adopté le 23 janvier 2014, une proposition de loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

Lutter contre les chenilles processionnaires du pin

Dès le printemps, les conifères sont envahis par des chenilles processionnaires du pin. Pour lutter efficacement contre ces larves nuisibles, la commune a pris un arrêté en 2010, modifié en 2014.
Les propriétaires des arbres infestés sont donc dans l'obligation de détruire les nids et les chenilles. En cas de manipulation, pensez bien à vous protéger les mains et les yeux. En effet, ces lépidoptères sont couverts de poils urticants et dangereux. Pour un chien, un simple contact avec une chenille vivante, morte ou avec les débris d'un nid constitue une urgence vétérinaire sérieuse.
C'est pourquoi, la commune a décidé, après localisation de foyers, d'envoyer un courrier aux propriétaires des arbres envahis, de supprimer par abattage des pins infestés et de louer une nacelle élévatrice pour faciliter le travail des agents des espaces verts.

Tous mobilisés pour le nettoyage de printemps !

Dans le cadre de la Semaine nationale du développement durable, la commune a organisé la journée de l'environnement.nette, en avril dernier, en lien avec le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND). Comme chaque année, les élèves des écoles élémentaires de Chat Perché et Vercors ainsi que ceux du collège Lachenal ont été associés à cette action en faveur de notre environnement.
Les enfants (3 classes de Vercors et 7 de Chat Perché) ont collecté quelque 16 m³ de déchets autour de leur groupe scolaire. Quant aux collégiens (une classe de 6e), ils ont ramassé 60 kg de détritus aux alentours de leur établissement. Pour compléter cette sensibilisation à l'environnement, une visite du SITOM de Bourgoin-Jallieu (incinérateur des ordures ménagères) a également eu lieu suite à une demande d'un professeur de SVT pour une classe de 6e.
Enfin, le samedi 5 avril, environ 90 Murois (14 équipes) se sont mobilisés, malgré un temps incertain. Au total, 50 m³ de déchets en sacs et 20 m³ d'encombrants ont été collectés. En soirée, un repas champêtre a été offert par la Municipalité pour remercier tous les participants.

Point S, un centre auto performant

Point S a ouvert ses portes dans la ZAC du Chanay, en mars dernier. Pneumatique (multimarques), amortisseurs, freinage, climatisation, échappement, changement de courroie de distribution ou réparation toutes marques… Le centre auto assure l'entretien, la révision de votre véhicule et mise sur la relation clients. *« Par rapport à une grande surface de l'automobile, nous cultivons une approche plus conviviale, qui s'inscrit dans la durée. Nous proposons un service de proximité à nos clients et notre objectif est de les servir au mieux pour les fidéliser. Nous mettons aussi l'accent sur le prêt d'un véhicule le temps des réparations »*, précise Gérald Tisseur, gérant. Le Point S de Saint Bonnet de Mure est composé d'une équipe de 4 personnes expérimentées et qui vous accueille avec un grand professionnalisme du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

Point S - 8 rue Pasteur - Tél. 04 78 20 50 50

Les enseignes à venir dans la nouvelle zone commerciale

Après Point S, l'enseigne de contrôle technique automobile Dekra ainsi que le restaurant asiatique Wok d'Asie ouvriront prochainement leurs portes dans la partie "showroom" (aménageur : Longbow).
Quant à la partie aménagée par le groupe Guignard, les premiers commerces ouvriront entre fin août-début septembre et les autres suivront. Il s'agit de : Jennyfer (textile femme), Devred (textile homme), Krys (optique), Mim (textile femme), Picard (surgelés), La Pataterie (restaurant), Khaan (textile femme), Archipel (restaurant), Celio (textile homme), Carré Blanc (linge de maison), Passage Bleu (coiffure et remise en forme), Bleu Libellule (articles coiffure), Chocolats de Neuville (chocolatier), Boulangerie de Marie (boulangerie), Autour de Bébé (puériculture), C&A (textile), Chauss expo (chaussures), Easy Cash (troc bazar), La Foir' Fouille (bazar), Intersport (articles de sport), Tati (textile).

Agenda

Dimanche 13 juillet
La soirée du 13 juillet

Les Murois, petits et grands, ont rendez-vous à partir de 21h, dans le parc de l'Hôtel de Ville, pour débuter la soirée avec le traditionnel bal populaire, animé par Pascal Ettori, qui se prolongera après le feu d'artifice (aux alentours de 23h, en fonction de l'horaire de fin de la finale de la coupe du monde de football). Cette année, la buvette sera tenue par l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Du lundi 15 au dimanche 21 septembre
Exposition 1914/1918

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre Mondiale, une exposition vous est proposée en Mairie (salle Rouge) de 14h à 17h, du lundi au vendredi.
Le dimanche 21 septembre, ouverture de 10h à 12h et de 14h à 17h.
Entrée libre.

A l'heure de la photographie !

Tous les week-ends du samedi 13 septembre au dimanche 12 octobre inclus, François Boisjoly vous accueille dans la salle du Four à Pain pour le Mois de la photographie. Une grande exposition autour de l'histoire de la photographie, en partenariat avec la Municipalité.

Le daguerréotype, le stéréoscope, la ferrotypie ou l'argentique ont précédé l'ère du numérique. Pour découvrir tous ces procédés photographiques, n'hésitez pas à visiter l'exposition de matériel photographique ancien (environ 600 appareils), de photographies du 19e siècle ainsi que la reconstitution d'un studio de 1880 avec costumes et décors. Petit plus, vous pourrez repartir avec votre photographie en tenue d'époque ! Une manifestation pédagogique et ludique pour toute la famille.

Les samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et les dimanches de 14h à 18h sauf le dimanche 21 septembre de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, salle du Four à Pain (cour de la Ferme, à proximité des services techniques). Entrée libre. Renseignements au 04 78 40 95 55.

Dimanche 21 septembre
Le patrimoine en fête

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les portes de l'Hôtel de Ville s'ouvriront de 10h à 12h et de 14h à 17h pour des visites guidées du mur de Mures (1er siècle), des salles des chevaliers Saint Jean de Jérusalem (Moyen-âge), du Conseil municipal et du bureau de Monsieur le Maire. Entrée libre.

Mardi 14 octobre
La Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, le CCAS et la police municipale organisent, en lien avec une auto-école, un stage de "sensibilisation des seniors aux risques routiers", de 9h30 à 12h aux Acacias.